

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

À Roissy-en-France,  
le **02/05/2025**

Organisme de formation : COMEXIA – Globe Formation

SIRET : 928 384 718 00013

Siège social : 18 rue de Pau, 93290 Tremblay-en-France

Enregistrement DREETS : n°11 93 10907 93

Téléphone : 01 59 49 00 12

Email : [contact@globeformation.fr](mailto:contact@globeformation.fr)

La signature des présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») emporte acceptation pleine et entière par le client (ci-après « Client »). Les CGV prévalent sur tout autre document du Client, sauf accord cadre ou commercial spécifique.

## ARTICLE 1 – OBJET ET DÉFINITIONS

### 1.1 Définitions

COMEXIA désigne l'organisme de formation dispensant les formations professionnelles. Le Client correspond à toute personne physique ou morale ayant conclu un contrat ou une convention de formation avec COMEXIA. La Formation désigne toute session de formation professionnelle, qu'elle soit en présentiel ou à distance. L'Inscription correspond à l'action par laquelle le Client s'engage à participer à une Formation. Les Supports pédagogiques regroupent tous documents, fichiers électroniques ou ressources fournis par COMEXIA dans le cadre de la Formation.

### 1.2 Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent toutes les inscriptions et prestations de formation fournies par COMEXIA, ainsi que les droits et obligations respectifs du Client et de COMEXIA.

### 1.3 Adhésion

La signature du contrat ou de la convention de formation accompagnée des présentes CGV implique l'acceptation pleine et entière des CGV par le Client. Le Client déclare disposer de la capacité juridique pour contracter et avoir pris connaissance des caractéristiques essentielles de la Formation.

## ARTICLE 2 – INSCRIPTION ET CONFIRMATION

### 2.1 Modalités d'inscription

Le Client peut s'inscrire par téléphone au 01 59 49 00 12 ou par email à [contact@globeformation.fr](mailto:contact@globeformation.fr). L'inscription est validée dès réception du contrat ou de la convention de formation signé, des présentes CGV signées, et du paiement intégral ou de l'accord de financement OPCO le cas échéant.



## 2.2 Confirmation

COMEXIA confirme l'inscription par écrit, par email ou courrier. Cette confirmation vaut acceptation contractuelle et engage le Client au respect de l'ensemble des dispositions des CGV.

## 2.3 Formations à distance

Le Client doit s'assurer que son matériel informatique et sa connexion permettent de suivre la formation. COMEXIA ne peut être tenue responsable des difficultés techniques imputables au Client.

# ARTICLE 3 – TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

## 3.1 Tarifs

Les tarifs sont exprimés hors taxes (HT) et sont majorés des droits et taxes applicables. Ils comprennent la formation, la documentation pédagogique remise et les fichiers électroniques éventuels.

## 3.2 Modalités de paiement

Sauf accord spécifique, le règlement intégral est exigible avant le début de la formation. En cas de financement par un OPCO, l'accord doit être reçu avant le premier jour de formation ; à défaut, la totalité du coût sera facturée au Client. Pour une prise en charge partielle par l'OPCO, la part non financée reste due par le Client.

## 3.3 Retard de paiement

Toute facture impayée à l'échéance portera intérêt au taux BCE majoré de 10 points. Une clause pénale de 15 % du montant impayé s'applique pour frais de recouvrement. L'ensemble des sommes dues devient immédiatement exigible en cas de défaut de paiement d'une seule facture.

## 3.4 Sécurité et responsabilité

En cas de paiement en ligne, COMEXIA met en œuvre un système sécurisé. Le Client est responsable de l'exactitude des informations de paiement fournies.

# ARTICLE 4 – ANNULATION, REMPLACEMENT ET REPORT

## 4.1 Annulation par le Client

Toute annulation doit être notifiée par écrit (email ou courrier). Les frais appliqués dépendent du délai avant le début de la formation :

Délai avant la formation	Frais appliqués
≥ 21 jours	Aucun frais
20 à 14 jours	50 % du coût total
< 14 jours	100 % du coût total

En cas d'absence injustifiée, la formation est facturée intégralement.

## 4.2 Remplacement de participant

Le remplacement est possible à tout moment, sans frais, sous réserve que COMEXIA soit informée par écrit et que le nom et les coordonnées du remplaçant soient communiqués avant le début de la formation.



#### **4.3 Report ou modification par COMEXIA**

COMEXIA peut reporter, annuler ou modifier le lieu, le contenu ou l'animateur de la formation pour des raisons indépendantes de sa volonté, sans que cela n'ouvre droit à indemnité pour le Client.

#### **4.4 Droit de contrôle administratif et modifications pédagogiques**

COMEXIA se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre de participants est jugé insuffisant sur le plan pédagogique. Elle peut également modifier le lieu, le contenu du programme ou le formateur si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

COMEXIA se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit :

- De refuser toute inscription ou accès à un Client qui ne serait pas à jour de ses paiements
- D'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnité.

### **ARTICLE 5 – RESPONSABILITÉ ET ASSURANCE**

#### **5.1 Assurance du Client**

Le Client ou son employeur s'engage à souscrire et maintenir une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels ou immatériels causés à COMEXIA ou aux participants.

#### **5.2 Limitation de responsabilité COMEXIA**

COMEXIA ne pourra être tenue responsable des dommages indirects, matériels, immatériels, des incidents liés au matériel informatique du Client, ou des retards et indisponibilités pour raisons de force majeure.

#### **5.3 Force majeure**

COMEXIA ne pourra être tenue responsable en cas d'événements indépendants de sa volonté tels que grèves, catastrophes naturelles, pannes réseau, épidémies, restrictions administratives ou sanitaires.

### **ARTICLE 6 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Dans le cadre du respect des droits de propriété intellectuelle attachés aux supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à la seule disposition des participants de la formation, le Client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de présenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations COMEXIA ou à des tiers, les dits supports et ressources pédagogiques sans l'autorisation expresse, préalable et écrite de COMEXIA ou de ses ayants droit.

### **ARTICLE 7 – DONNÉES PERSONNELLES**

COMEXIA s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données personnelles, effectués à partir du site [comexia.fr](http://comexia.fr) et/ou [globeformation.fr](http://globeformation.fr) soient conformes à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (dite « Loi Informatique et Libertés ») et du Règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016 dit « Règlement général sur la protection des données » (ou « RGDP »).



Cette politique décrit la manière dont COMEXIA s'engage à collecter, utiliser et protéger vos données personnelles.

Vous pouvez exercer, conformément aux dispositions des articles 39, 40, 41, et 42 de la Loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vos droits d'accès, de rectification et d'opposition en vous adressant à : COMEXIA - Globe Formation -150 rue de la Belle Étoile, 95700 Roissy-en-France ou par téléphone 01 59 49 00 12.

## **ARTICLE 8 – LOI APPLICABLE ET LITIGES**

Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige, les parties s'efforceront de résoudre le différend à l'amiable. À défaut d'accord sous 60 jours, le tribunal de commerce du siège social de COMEXIA sera seul compétent.

